



RIPOSTE A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

FAITS SAILLANTS

- Confirmation de 2 nouveaux cas de COVID-19 au Congo ;
- Renforcement des mesures de prévention par le Gouvernement de la République ;
- Alerte sur 65 cas de COVID-19 sur des passagers en provenance de l'Europe ;
- Renforcement de la gestion des données.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Au niveau mondial :

- 209 839 cas confirmés dont 16 556 dans les 24 dernières heures ;
- 8778 décès dont 828 dans les 24 dernières heures ;

En Afrique :

- 644 cas confirmés dont 179 dans les 24 dernières heures ;
- 16 décès dont 5 dans les 24 dernières heures ;

Au Congo :

- 3 cas confirmés dont 2 dans les 24 dernières heures ;
- 0 décès

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE

Leadership et Coordination :

- 3^e communication du Gouvernement après la confirmation de 2 nouveaux cas de COVID-19 ;
- Renforcement par le Gouvernement, des mesures de prévention, notamment :
 - la fermeture des lieux de culte ;
 - la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés ;
 - la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves ;
 - l'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 50 personnes ;
 - la célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (mariages, veillées mortuaires, etc.) .
- Révision et validation du plan national de préparation et de riposte à l'épidémie COVID-19. Ce nouveau plan présente les activités prévues sur les 3 phases ainsi que les besoins à couvrir ;
- Adoption du plan de contingence du Système des Nations Unies en République du Congo pour la préparation et riposte au COVID-19 ;
- Séance de travail entre le Représentant de l'OMS au Congo et la Ministre de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.



Surveillance épidémiologique

- Développement d'une base de données pour le suivi des passagers en provenance des pays à risques ;
- Poursuite des investigations épidémiques autour des trois cas confirmés ;
- Suivi des passagers en provenance des pays à haut risque : ce suivi se fait régulièrement par téléphone et par descente sur le terrain.
- Poursuite de la vulgarisation de la définition des cas au niveau des points d'entrée et des formations sanitaires et des algorithmes pour le suivi et la gestion des cas potentiels identifiés au niveau des points d'entrée ou dans la communauté ;
- Activation du numéro vert 3434.

Points d'entrée

- Poursuite du screening des passagers au niveau des cinq points d'entrée dans le pays : Aéroport International Maya-Maya de Brazzaville, Beach de Brazzaville (liaison fluviale avec la RDC), Aéroport International Agostino Neto de Pointe-Noire, Port Autonome de Pointe-Noire et poste frontalier de Tchamba-Nzassi (liaison terrestre avec l'Angola). Les passagers sont soumis au contrôle de température à l'aide de thermoflashes, à la désinfection des mains et au remplissage d'une fiche de suivi ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de quarantaine à domicile (auto-confinement) pour des voyageurs venant de pays à haut risque et ne présentant pas des signes de la maladie en accord avec certaines sociétés internationales installées au Congo, après validation des sites par le ministère de la santé.

Capacités de laboratoire

- Depuis le 25 février, 100 échantillons ont été analysés au laboratoire national de santé publique par PCR. 3 se sont révélés positifs au COVID-19 ;
- Les contacts directs du premiers cas confirmés ont été testés et se sont tous révélés négatifs ;
- Dotation par l'OMS d'un deuxième lot de 250 kits de diagnostic du COVID-19.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

- Décontamination du centre de prise en charge des cas du CHU-B ;
- Distribution des dispositifs de lavage des mains dans les administrations publiques ;
- Poursuite de la diffusion des affiches et affichettes.

Prise en charge des cas

- Parmi les cas confirmés, 2 sont en isolement au CHU de Brazzaville. Le 3^e asymptomatique est en confinement à domicile sous le contrôle des agents de santé ;
- 108 pensionnaires observent la quarantaine au niveau des sites de confinement dont 90 à l'hôtel La Concorde de Kintélé et 18 à l'hôtel PEFAO.

Communication des risques et engagement communautaire

- Sensibilisation des administrations publiques et privées et dans les lieux publics par la distribution des affiches et prospectus ;
- Diffusion de spots et messages de sensibilisation sur les médias ;



- Journaux télévisés spéciaux COVID-19 sur les 2 principales chaînes de télévision.
- Tribune spéciale pour la sensibilisation au COVID-19 organisées par le ministère de la santé.
- Message de sensibilisation de l'OMS sur les médias publiques et privées.

PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER:

- Mobiliser des ressources humaines supplémentaires pour le suivi des cas et au niveau des portes d'entrée et des sites de prise en charge ;
- Prélever tous les contacts dans les plus brefs délais ;
- Faire fonctionner de façon régulière les commissions mises en place ;
- Opérationnalisation du COUSP ;
- Elévation du niveau d'intégration de tous les secteurs du gouvernement ;
- Mobilisation générale pour un engagement communautaire intégrant toutes les niveaux de la société ;
- Mobilisation des ressources additionnelles pour la préparation du pays ;
- Mobilisation des partenaires à soutenir les efforts de préparation du Gouvernement ;
- Organisation du système de gestion de l'isolement des cas suspects (installation et équipement des sites d'isolement dans tous les points d'entrée et les formations sanitaires y compris le renforcement en ressources humaines, poursuite de l'aménagement du site de Kintélé et son équipement en intrants non médicaux pour l'entretien des cas suspects, mise en place un système de transfert sécurisé des cas suspects et des malades en cas d'épidémie) ;
- Préparation des sites de prise en charge y compris le pré-positionnement des médicaments et autres produits médicaux ;
- Mobilisation des communautés à la surveillance à base communautaire.

PROCHAINES ETAPES

- Elaboration et adoption des plans de travail des commissions en impliquant tous les partenaires techniques et financiers ;
- Sensibilisation des autorités décentralisées et des communautés.
- Amélioration des conditions de mise en isolement et de suivi des cas suspects ;
- Renforcement des capacités de collecte et d'expédition sécurisée des échantillons de tous les cas d'infections respiratoires aiguës sévères (IRAS) dans tous les hôpitaux de base et les hôpitaux généraux des secteurs publics, privés et confessionnels !
- Equipement des sites dédiés à la prise en charge.
- Mise en place de la base de données des voyageurs ;
- Finalisation des procédures de prise en charge ;
- Formation des personnels de santé au niveau des points d'entrée.

Pour plus d'information, contacter :

Pour le MSPPFID :

- Dr Jean Claude EMEKA, Point focal national RSI, emekamamina27@yahoo.fr
- Dr Jean-Médard KANKOU, Directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, jkankou@yahoo.fr
- Mr Lucien Emmanuel Francky IBATA, Chef de service de la promotion de la santé, franckyib@yahoo.fr

Pour l'OMS

- Dr Ray MANKELE, Incident manager, mankeler@who.int
- Dr Rodrigue Magloire EYEMA, Consultant, eyroma2@gmail.com